République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

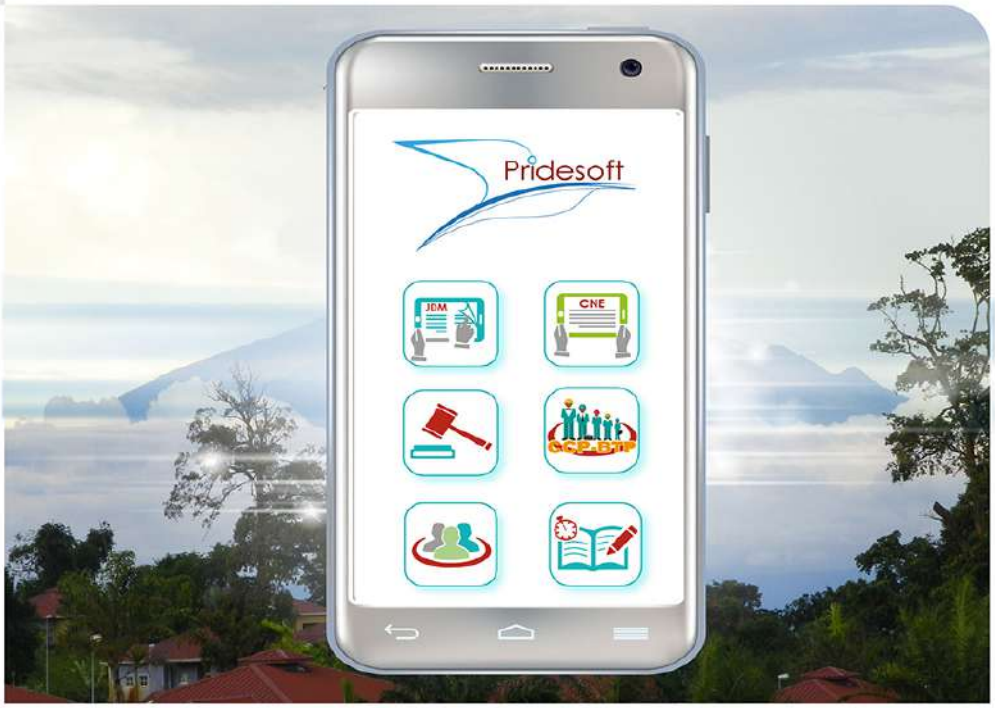

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	EDUCATION	03		
SOCIAL	02	TRANSPORT	05	ADMINISTRATION	22		
ECONOMIE	04	GOUVERNANCE PUBLIQUE	01	TELECOMMUNICATION	05		

N° 2874
17 Aout 2023
17 August 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	023_/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	RELATIF AU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,EN PROCÉDURE D'URGENCEN°___014___/AONO /COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____14 JUILLET 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	11015CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18 JUILLET 2023RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE« CAA MAG ».
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	051/D/EDC/DG/ DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	03/A/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-N/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	001/DM/CMYSSI/SI4MP/2023 DU 09 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CMYSSI/SI4MP/2023 DU 09 MAI 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N° 010/A0NO/CIPM-CMYSSI/SIGAMP/2022 DU 13 SEPT 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	11013/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), CONFORMÉMENT À LA LETTRE DU CENTRE RÉGIONAL DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000443/L/ARMP/CRRMPC/CCRA/CSE/CSP/PLNM.DGF/2023 DU 31 JUILLET 2023 ET SUITE À LA DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DOSSIER :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	016/DM/C-MVGAN/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 016/DM/C-MVGAN/2023 DUPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001 BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVANGAN/2023 DU 06/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MEBEMENKO (1ÈRE PHASE) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	052/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	58/D/L12/SAEF Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°058/D/L12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 007/AAONO/L12/CDPM/2023 DU 03/03/2023 PORTANT SURFES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CAED D'AMBAM, DANS LA VALLÉE DU NTEM LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	D13-223/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/Ymc Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-223/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-336/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DE LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX À FORTE NÉCESSITÉ D'ENTRETIEN DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINSANTE, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	Reference	019/DM/CMYSSI/S4n/SIGAMP/2023 DU 30 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 019/DM/CMYSSI/S4N/SIGAMP/2023 DU 30 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM?CMYSSI/SIGAMP/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
12	Reference	07/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
13	Reference	018/DM/CMYSSI/SG/SIGAMP/2023 DU 24 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°018/DM/CMYSSI/SG/SIGAMP/2023 DU 24 MAI 2023 PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN DALOT 2,5X2,5M SUR LA RIVIERE MABE DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJAET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	Reference	23__/2023/DM/C-EKA/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE GRE A GRE NO 02552-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA3/ DU 26/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML SUR LA RIVIERE MOUANDA A LIMOUG LIHOG DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	Reference	004/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	Reference	D1/22/290/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/290/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	Reference	001524/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	DECISION N°001524/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/003/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE LA CLIMATISATION PAR SPLIT SYSTEM DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT ANNEXE 1 DE DRAGAGES DU MINFOPRA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	Reference	001526/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	DECISION N°001526/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/008/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE HAUTE DISPONIBILITÉ DES SERVICES DIGITALISÉS AU MINFOPRA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	Reference	07905/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07905/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 16 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (03) LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X 41" BOURGOGNE BHDC + GV A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	Reference	05/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES DEMANDES DE COTATION DES PROJETS FINANCES PAR LE BIP, EXERCICE 2023, DANS LA COMMUNE DE BELEL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
21	Reference	09/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	Reference	10/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE GRE A GRE NO 02552-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA3/ DU 26/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML SUR LA RIVIERE MOUANDA A LIMOUG LIHOG DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	013/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023 POUR LA COUVERTURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROITS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-09-2023
24	**Reference**	059/D/L12/SAEF Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°059/D/L12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/DAONO/L12/CDPM/2023, DU 10 FÉVRIER 2023, PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS DEUX BUREAUX AU CETIC DE MEYO ELIE, DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION DU SUD LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	006/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	000011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE FONCTION POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-09-2023
27	**Reference**	009/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	008/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	017/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 017/DA/DG/CM-SCDP/2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	060/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46 VDC, FRÉON R134A/R2/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	008/C/CM NGWEI/SG du 16/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CM NGWEI/SG DU 16/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	005/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE DES STABILISATEURS DE TENSION INDUSTRIELS POUR CERTAINS SITES TECHNIQUES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	06/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-09-2023
34	**Reference**	009/C/CM NGWEI/SG du 16/06/8/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CM NGWEI/SG DU 16/06/8/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	010/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 17/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 17/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BACS HORS SOL AVEC MAGASIN DE STOCKAGE ET PUITS AMÉNAGÉ POUR LA PISCICULTURE DANS COMMUNE DE NGAMBÈ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-09-2023
36	**Reference**	001525/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	DECISION N°001525/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/004/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE MEUBLES POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINFOPRA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	06/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'A_PPEL D'OFFRES D-U PROJET DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE TRONÇON : GOURA GADJI-BELEL SUR UN LINÉAIRE DE 3,100KM COMMUNE DE BELEL, FINANCE PAR LE BIP, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	086/23/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-09-2023
39	**Reference**	D1/22/289/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D1/22/289/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	017/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE) DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ (PHASE II).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
41	**Reference**	011/AONO/C?NGAMBE/CIPM DU 17/08/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C?NGAMBE/CIPM DU 17/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER (R0315) POUTKAK?VILLAGE MBANDA-SONGYETAM LONG (20KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE DEPARTEMENT DE LA SANAGAMARITIME REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, UN AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-09-2023
42	**Reference**	00537/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_00537/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 17 AOUT 2023POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ORIENTATION SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-08-2023
43	**Reference**	006/C/CM NGWEI/SG du 16/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/CM NGWEI/SG DU 16/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 AOÛT 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :POUR LES TRAVAUX DE :LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CSI MAKONDO – SAR SM DE MAKONDO (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIÈRE MANDONGUE) ;LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAKANDA MA KODA – ETOUHA CHEFFERIE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	2023/00023/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2023/00023/C/MINFI/SG DU 03 AOUT 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00048/AONR/MINFI/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE BANCAIRE C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	D1/22/291/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/291/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	**Reference**	062/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 062/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 057/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 07 DECEMBRE 2022 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX DITS BOJONGO ET ENTREE BIENVENUE SUR LA RN3 (ROCADE 10 DES KM)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	022/AONO/PAK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT2023 POUR LE RENOUVELLEMENT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES DES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-09-2023
48	**Reference**	087/23/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°087/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) CAMIONS POLY BENNES AVEC REMORQUES PORTE CONTENEUR LG 7.5M A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-10-2023
49	**Reference**	05/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES A L'AGENCE D'EBOLOWA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET CFC, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-09-2023
50	**Reference**	10/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	088/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL S'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE ,LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20"X 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLES HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	006/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006 /MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/INC
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-09-2023
53	**Reference**	001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-09-2023
54	**Reference**	021/AONO/PAK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 POUR LA MISE EN PLACE DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-09-2023
55	**Reference**	061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES USINS D'EGRENAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	26-09-2023
56	**Reference**	014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS CAMTEL 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-09-2023
57	**Reference**	050/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°050/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 057/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 07 DECEMBRE 2022 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX DITS BOJONGO ET ENTREE BIENVENUE SUR LA RN3 (ROCADE DES 10KM)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
58	**Reference**	07868/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°07868/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 11/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°080/23/AONO/SDCC/CIPM DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES PEINTURES POUR SERIGRAPHIE SECURITE ET ENVIRONNEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	022/AONO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/CIPM/2023 DU 17 AOUT 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-09-2023
60	**Reference**	003/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 16/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 16/08/2023 RELATIF A L'ETUDE DE SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023.MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-09-2023
61	**Reference**	125 /DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	062/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES STABILISATEURS DE TENSION INDUSTRIELS POUR CERTAINS SITES TECHNIQUES DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	001/AONO/DG/DGA/CIPM-CNIC/2023 DU 11/08/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/DGA/CIPM-CNIC/2023 DU 11/08/2023 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET DU CONTROLE DE LA CIRCULATION DU PERSONNEL ET DES USAGERS AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (EXERCICE 2023)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-08-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
64	**Reference**	06/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'ENDOM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	ADDITIF N° 01 A/S CONCOURS SUR ESQUISSE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 CONCOURS SUR ESQUISSE DU 21 JUIN 2023 RELATIF A LA PEINTURE ARTISTIQUE SUR LES JARDINIERES, PARTERRES ET TROTTOIRS DU BOULEVARD DE LA LIBERTE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N° 03 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-N/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le **22 août 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le **24 août 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **22 août 2023 à 13 heures** par la commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture où s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **24 août 2023 à 13 heures** par la commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture où s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères ***éliminatoires*** ***Offre administrative*** i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé aux soumissionnaires ; ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ; iii. Absence d'une caution de soumission (entraine le rejet de l'offre) ; ***Offre technique*** iv. Absence d'une pièce du dossier technique ; v. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ; vi. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; 15.1.3 **Offre financière**. vii. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ; viii. Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) ; ix. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins de 5 000 000 (cinq millions) FCFA. ***Critères essentiels***. Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après : a) Bonne présentation sur trois (03) critères ; b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur dix (10) critères ; c) Références de l'Entreprise sur cinq (05) critères ; d) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ; e) Méthodologie sur dix (10) critères.
	Lire plutot 1. **Critères *éliminatoires*** ***15.1.1. Offre administrative*** Absence ou non-conformité d'une caution de soumission (entraine le rejet de l'offre) ; **NB :** le lieu de dépôt des Offres est bel et bien : **Préfecture d'Akonolinga** (Service des Affaires Economiques et Financières).

YAOUNDE le 11 Aout 2023

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°09465/AOIO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), CONFORMÉMENT À LA LETTRE DU CENTRE RÉGIONAL DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000443/L/ARMP/CRRMPC/CCRA/CSE/CSP/PLNM.DGF/2023 DU 31 JUILLET 2023 ET SUITE À LA DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET POSE DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DOSSIER :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);
Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;
Vu l'Avis de Consultation N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 du 15 mars 2023 pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de EDC, du projet Memve'ele et de la résidence du Directeur Général. ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 02 mai 2023 relatif à l'ouverture des plis dans le cadre de l'Avis de Consultation sus visé ;
DECIDE :
Article 1er :
L'Avis de Consultation N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 du 15 mars 2023, pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de EDC, du projet Memve'ele et de la résidence du Directeur Général est déclaré **infructueux,** l'unique soumissionnaire ayant déposé une offre non conforme aux exigences du dossier de consultation.
Article 2 :
La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 CONCOURS SUR ESQUISSE DU 21 JUIN 2023 RELATIF A LA PEINTURE ARTISTIQUE SUR LES JARDINIERES, PARTERRES ET TROTTOIRS DU BOULEVARD DE LA LIBERTE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Ville de Douala, communique au titre de l'additif n° 01 que la date de remise des offres et d'ouverture des plis initialement prévue le 18 Juillet 2023 est reportée au **31/08/2023 .** Le reste sans changement. /-

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MEYOMESSI

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CMYSSI/SI4MP/2023 DU 09 MAI 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N° 010/A0NO/CIPM-CMYSSI/SIGAMP/2022 DU 13 SEPT 2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article Ier : l'Appel d'offre N° 010/A0NO/CIPM-CMYSSI/SIGAMP/2022 du 13 SEPT 2022 pour la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'Hôtel de Ville de la Commune de Meyomessi est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103(9) du Code des Marchés Publics.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./

MEYOMESSI le 9 Mai 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'ENDOM

RELATIF AU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,EN PROCÉDURE D'URGENCEN°___014___/AONO /COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____14 JUILLET 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le *_11 Août 2023*à **12 heures 00 précises** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N°011/AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____14 juillet 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A ENDOM *« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »***
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le *_23 Août 2023*_____à **12 heures 00 précises** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **En procédure d'urgence** **N°__014___/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__14 juillet 2023** **RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE** **A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ENDOM** **«à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le 11 AOUT 2023 **à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom.** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le *__23 Août 2023*_____ **à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. ***NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée :*** ***Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.***

ENDOM le 16 Aout 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste

COMMUNE DE MVANGAN

DECISION MUNICIPALE N° 016/DM/C-MVGAN/2023 DUPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001 BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVANGAN/2023 DU 06/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MEBEMENKO (1ÈRE PHASE) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article 1 er : l'Entreprise ci-après est attributaire du Marché relatif à l'Avis susmentionné:

N°	Identification	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
01	Travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré à MEBEMENKO (1ere phase) dans la commune de Mvangan.	ETS LA PIERRE BP : 6013 Yaoundé	49 776 679 FCFA	05 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MVANGANE le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);
Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1er août 2022 pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 28 mars 2023 relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé ;
DECIDE :
Article 1er :
L'Avis d'Appel d'Offres N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1er août 2022 pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar est déclaré **infructueux,** l'unique soumissionnaire n'ayant pas atteint la note technique minimale de 80/100 pour être qualifié.
Article 2 :
La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

PREFET VALLEE DU NTEM

DÉCISION N°058/D/L12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 007/AAONO/L12/CDPM/2023 DU 03/03/2023 PORTANT SURFES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CAED D'AMBAM, DANS LA VALLÉE DU NTEM LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCIDE :

Article l[er]: La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres ci-dessus est attribué au soumissionnaire ci-après, ainsi qu'il suit :

Intitulé du Marché	Attributaire	Montant TTC	Délai
Travaux de réhabilitation du CAED d'Ambam.	ETS SO.TRA.PRES?SARL BP : //Tel : 699 47 24 73	15 000 000F CFA	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMBAM le 20 Avril 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-223/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-336/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DE LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX À FORTE NÉCESSITÉ D'ENTRETIEN DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINSANTE, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées pré qualifiées pour soumissionner à l'Avis d'Appel d'Offres Restreint pour le recrutement des entreprises en charge de la livraison des équipements médicaux à forte nécessité d'entretien dans certaines formations sanitaires du Cameroun**.**

Soumissionnaires	Contacts
KET'S SARL	BP : 323 Yaoundé Cameroun, Tél (237)677 76 60 04, Email : ketssarl@yahoo.com
ETS LEKOUET	BP : 961 Yaoundé Cameroun, Tél (237)677 74 25 96, Email : mbalacatherine23@gmail.com
BIOGENIX SARL	BP : 17064 Yaoundé Cameroun, Tél (237)677 55 03 02, Email : ayoute@neiobox.com
ETS ALAAMA	BP : 4642 Yaoundé Cameroun, Tél (237)674 86 23 88, Email : alaamaets@hotmail.com
ETS PIWA SERVICES	BP : 17062 Yaoundé Cameroun, Tél (237)674 86 23 88, Email : piwaservices@hotmail.com
ETS ZEENE	BP : 17107 Yaoundé Cameroun, Tél (237)675 47 83 74, Email : ets_zeene@hotmail.com
SOKE ET FILS SARL	BP : 276 Yaoundé Cameroun, Email : sokefils.sarl@yahoo.com
ETS SHALOM SERVICES	BP : Yaoundé-Cameroun/N°CONTRIB : P099012733886F, Email : mbalacatherine23@gmail.com
SHARON BUILDING	BP : Yaoundé Cameroun, Tél (237)697 12 91 40, Email : sharonbuil.@gmail.com
GROUPEMENT ETS CRYSTALIS-TRADING TECHNOLOGIES SERVICES SARL	BP : Yaoundé Cameroun, Tél (237)655 13 46 86/693 59 60 22, Email : owona@gmail.com
GERSYBUSINESS CORPORATION SARL	BP : 13310 Yaoundé Cameroun, Tél (237)677 66 36 42, Email : www.gersybuscorp.cm
JACO S.A	BP : 224 Yaoundé Cameroun, Tél (237)222 22 13 71/222 23 16 24, Email : jaco@jaco-sa.com
ETS TEBCO	BP : 1839 Yaoundé Cameroun, Tél (237)697 20 84 21/242 78 26 77, Email : tebsongate@yahoo.com :
CAMTEC SARL	BP : 31217 Yaoundé Cameroun, Tél (237)697 20 84 21/677 32 59 84, Email : camtecservice@gmail.com
MAEK SARL	BP : 15386 Yaoundé Cameroun, Tél (237)675 73 48 43/655 53 05 74, Email : maek-sarl@proton.me
METROCALIB SARL	BP : 6471 Yaoundé Cameroun, Tél (237)673 18 67 28, Email : info@metrocalib.com
ETS EDOU AND MADE	BP : 17139 Yaoundé-Cameroun/Tél (237)677 74 25 96

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NJOCK LOUIS RICHARD

COMMUNE DE MEYOMESSI

DECISION MUNICIPALE N° 019/DM/CMYSSI/S4N/SIGAMP/2023 DU 30 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM?CMYSSI/SIGAMP/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article ler : Le Marché relatif à l'Appel d'Offre N° 010/A0NO/CIPM-CMYSSI/SIGAMP/2022 du 13 Septembre Q022 ci-dessus cité est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N° de Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Unique	Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'Hôtel de Ville de Meyomesi	ETS INA3GES BP : 216 Yaoundé Tél. : (237) 677 014 034	19 318 500	9 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./-

MEYOMESSI le 30 Mai 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **10/08/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 04/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023** pour les travaux
LOT 1 : Réhabilitation de l'axe carrefour CSI Makondo – SAR SM de Makondo (avec construction d'un dalot sur la rivière Mandongue) ;dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La **STE P.N. SERVICES SARL B.P DOUALA, Tél : 674 42 95 63/ 697 91 33 31,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande :

Lot 1 : 14 298 254 (Quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-quatre) FCFA Toutes Taxes Comprises

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MEYOMESSI

DECISION MUNICIPALE N°018/DM/CMYSSI/SG/SIGAMP/2023 DU 24 MAI 2023 PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN DALOT 2,5X2,5M SUR LA RIVIERE MABE DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJAET LOBO, REGION DU SUD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article Ier : L'Appel d'offre N° 004/AONO/C.MYSSI/ SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 du 25 Avril 2023 pour les travaux de construction d'un dalot 2,5x2,5m sur la rivière MABE dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud est annulé, conformément aux dispositions de l'article 102(1) du Code des Marchés Publics.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./-

MEYOMESSI le 24 Mai 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'ESEKA

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE GRE A GRE NO 02552-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA3/ DU 26/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML SUR LA RIVIERE MOUANDA A LIMOUG LIHOG DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)
Vu la constitution ;
Vu la loi nº 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret nº2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le décret nº2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret nº2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret nº2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;
Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
Vu la circulaire nº001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la circulaire nº00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la décision municipale nº02/2022/DM/C-EKA/SG du 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;
Vu le rapport de la commission Ah Hoc chargée de l'ouverture des plis du 14 juin 2023 ;
Vu le procès-verbal nº 06 du 19 juin 2023 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;
Vu la proposition d'attribution nº000158/2023/L/C-EKA/SG du 19 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : l'**Etablissement RACH CONCEPT** est déclaré **attributaire** du marché relatif aux travaux mentionnés ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Attributaire	**Montant TTC (en FCFA)**	**Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)**	**Délai d'exécution**
ETS RACH CONCEPT Tél : 654 32 92 85	94 502 048	94 502 048	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 20 Juin 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°**060**/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du **17/08/2023 ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132**, a été retenue pour la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés pour un montant TTC de **deux cent quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille deux cent quarante-deux (247 967 242) francs CFA** et une durée d'exécution **de six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements), 6ème étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE D1/22/290/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :

Conformément aux dispositions :

Des Articles 50(1) et 102(1) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

De l'autorisation d'annulation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Autorité chargée des Marchés Publics).

L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/004/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, portant Acquisition de meubles pour les Services Centraux du MINFOPRA, est annulé.

Les soumissionnaires qui ont postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires ayant postulé à ces Appels d'Offres sera enregistré et publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N°001524/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/003/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DE LA CLIMATISATION PAR SPLIT SYSTEM DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT ANNEXE 1 DE DRAGAGES DU MINFOPRA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2023;
Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu L'ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2022/020 du 27 décembre portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu L'autorisation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué, Autorité des Marchés Publics
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/003/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, pour la fourniture et la pose de la climatisation par split system dans le nouveau bâtiment annexe 1 du MINFOPRA à Dragages.
Considérant les nécessités de service.
DECIDE :

Article 1er.- L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/003/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, pour la fourniture et la pose de la climatisation par split system dans le nouveau bâtiment annexe 1 du MINFOPRA à Dragages, est annulé.

Article 2 : - Les soumissionnaires ayant postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés porte 512(Bis) au Batiment principal du MINFORA.Passé ce délai ces offres seront détruites.
Article 3.- : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires concernés par ledit Appel d'Offres sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N°001526/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/008/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE HAUTE DISPONIBILITÉ DES SERVICES DIGITALISÉS AU MINFOPRA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2023;
Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu L'ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2022/020 du 27 décembre portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu L'autorisation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué, Autorité des Marchés Publics
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/008/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 28 Mars 2023, pour la Mise en œuvre de l'approche haute disponibilité des services digitalisés au MINFOPRA.
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :
Article1er :_ L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/008/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 28 Mars 2023, pour la Mise en œuvre de l'approche haute disponibilité des services digitalisés au MINFOPRA. , est annulé.

Article 2 : - Les soumissionnaires ayant postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés porte 513 du Bâtiment principal du MINFORA. Passé ce délai ces offres seront détruites.
Article 3 : - La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires concernés par ledit Appel d'Offres sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°07905/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 16 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (03) LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X 41" BOURGOGNE BHDC + GV A LA SODECOTON.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N°07904/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY du 16 AOUT 2023 , **la Demande de Cotation n°13/23/DCO/SDCC/CIPM du 27 avril 2023 est déclarée infructueuse**, confomicment aux dispositions de Particle 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour absence de soumission au dossier de consultation.

GAROUA le 16 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE BELEL

COMMUNIQUE N° 05/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES DEMANDES DE COTATION DES PROJETS FINANCES PAR LE BIP, EXERCICE 2023, DANS LA COMMUNE DE BELEL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :

Les Etablissementssuivantssontpar Décision N° ..... /D/CB/SG/2023 du ..... déclarés attributaires des marchés relatifs aux Demandes de Cotation ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DC N°10/DC/CB/SG/ST/CIPM/2023 du 15/06/2023	Réhabilitation de l'abattoir de tello en procédure d'urgence	ETS EDWING	12 000 000	3 mois
02	DC N°11/DC/CB/SG/ST/CIPM /2023 du 15/06/2023	Acquisition de 272 tables bancs pour les écoles primaires de Bélel	ETS NANA	8 159 924	01 mois
03	DC N°12/DC/CB/SG/ST/CIPM/2023 du 15/06/2023	Installation du champ solaire du Centre Médical Communal en 1 kit de 5KVA en procédure d'urgence	ETS EGETRA	13 000 000	03 mois
04	DC N°I3/DC/CB/SG/ST/CIPM/2023 du 15/06/2023	Fourniture du paquet minimum dans les écoles primaires de la Commune de Bélel	ETS EDWING	9 999 947	02 mois

Les Directeurs desdites Entreprisessont invités à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire au projet de lettre commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL le 10 Aout 2023

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 051/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2023 du 10 AOUT 2023**

L'Avis de Consultation **N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 du 15 mars 2023** pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de EDC, du projet Memve'ele et de la résidence du Directeur Général est déclaré **infructueux**, l'unique soumissionnaire ayant déposé une offre non conforme aux exigences du dossier de consultation.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE D'ESEKA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE GRE A GRE NO 02552-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA3/ DU 26/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML SUR LA RIVIERE MOUANDA A LIMOUG LIHOG DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante) Communique :

Par **DECISION MUNICIPALE** Nº__23___/2023/DM/C.EKA/SG du _____20/06/2023_____, l'**ETS RACH CONCEPT** est déclaré **attributaire** du marché relatif aux travaux de construction d'un pont de 18 ml sur la rivière MOUANDA mentionné ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Attributaire	**Montant TTC (en FCFA)**	**Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)**	**Délai d'exécution**
ETS RACH CONCEPT Tél : 654 32 92 85	94 502 048	94 502 048	Trois (03) mois

L'attributaire doit se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de quinze (15) jours pour souscrire la lettre commande, à compter de sa réception.

ESEKA le 20 Juin 2023

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023 POUR LA COUVERTURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROITS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale Décentralisée dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **La Couverture De La Police D'assurance Maladie Des Membres Du Conseil Régional Et Leurs Ayants Droits.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, consistent en **La Couverture De La Police D'assurance Maladie Des Membres Du Conseil Régional Et Leurs Ayants Droits.**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de FCFA **99 995 000 (Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille).**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).
La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offre sera assurée **le de courtage (courtier) désigné par le Maitre d'ouvrage.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil Régional du Littoral, exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au premier étage de l'immeuble abritant les services du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable **Cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies et une version numerique (clé USB) marqués comme tels, ainsi qu'une copie de l'offre témoin devra parvenir aux heures ouvrables **au Conseil Régional du Littoral au** plus tard **07 SEPTEMBRE 2023 à 12h00,** heure locale et devra porter la mention **:**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023
POUR LA COUVERTURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROITS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Offre témoin de l'offre financière

En plus de l'enveloppe contenant sept (07) exemplaires de l'offre financière dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, le soumissionnaire devra inclure dans son offre, un (01) autre exemplaire de l'offre financière scellée portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023
***POUR* LA COUVERTURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL ET LEURS AYANTS DROITS**
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »
« *OFFRE TEMOIN A NE PAS OUVRIR* »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 999 900 (Un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée non conforme et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaire(s) pour en produire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07 SEPTEMBRE 2023 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du LT/CR.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **80 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Offre administrative incomplète au-delà d'un délai de 48 heures accordé apres ouverture;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
4. Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
5. Offre technique non conforme au RPAO ;
6. Offre financière non conforme au RPAO ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU l'offre financiere ;
8. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et TDrs non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
9. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par l'ARMP ;
10. Déficit de couverture des engagements règlementés pour chacun des exercices 2020,2021,2022 ;
11. Absence d'une des garanties sollicitées par le maitre d'ouvrage ;
12. Absence d'agrément du ministère en charge des finances pour pratiquer les opérations d'assurances dans la branche concernée ;
13. Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
14. **14.** Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels ;

CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels sont les suivants :

Réf	Critères	Notation (Par points)
A	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	**2**
B	REFERENCES GENERALES DU SOUMISSIONNAIRE – ANCIENNETE	**22**
C	REFERENCES SPECIFIQUE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE RISQUE SIMILAIRE EN **2020, 2021 ET 2022.**	**25**
D	DESCRIPTION DETAILLEE DES GARANTIES OFFERTES	**2**
E	MODALITES DE MISE EN JEU DE LA GARANTIE	**9**
F	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICES **2020, 2021 ET 2022.** (voir état C4)	**10**
G	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITE EXERCICES **2020, 2021 ET 2022.** (voir état C11)	**10**
H	CADENCE MOYENNE DE REGLEMENT DES SINISTRES AU COURS DES ANNEES **2020, 2021 ET 2022.** (voir état C10 B tableau D)	**10**
I	CONVENTIONS	**10**
	TOTAL	**100**

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **80 sur 100** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral à Douala - Bonanjo, Secrétariat Général.

DOUALA le 11 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

PREFET VALLEE DU NTEM

DÉCISION N°059/D/L12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/DAONO/L12/CDPM/2023, DU 10 FÉVRIER 2023, PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS DEUX BUREAUX AU CETIC DE MEYO ELIE, DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION DU SUD LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCIDE :

Article l[er]: La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres ci-dessus est attribué au soumissionnaire ci-après, ainsi qu'il suit :

Intitulé du Marché	Attributaire	Montant TTC	Délai
Construction d'un bloc de trois salles de classe plus deux bureaux au CETIC de MEYO ELIE, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.	ETS ASSOUMOU ET FILS BP : // Tel : 695 14 69 10	36 741 027	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMBAM le 20 Avril 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **10/08/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 04/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023** pour les travaux
LOT 2 : Réhabilitation de la route Makanda Ma koda – Etouha chefferie ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La **STE P.N. SERVICES SARL B.P DOUALA, Tél : 674 42 95 63/ 697 91 33 31,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande :

Lot2 : 10 448 738 (Dix millions quatre cent quarante-huit mille sept cent trente-huit) FCFA Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE FONCTION POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 35 122 01 220020 524311

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Ministre de l'Emploi et de la Formati Professionnelle, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert po l'acquisition de Sept (07) véhicules pour le compte de son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de Sept (07) véhicules de caractéristiques telles q décrites dans le descriptif. Il s'agit de :

- Un (01) Véhicule de type berline;
- Deux (02) véhicules de type SUV ;
- Quatre (04) Véhicules de type pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) Fran CFA Toutes Taxes Comprises**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bon expérience dans le domaine de la fourniture des véhicules.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle, EXERCICE 2023, suivant l'imputation : **57 35 122 01 220020 524311.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. 222 20 03 39/222 20 45 81 Fax : 222 20 28 06** et version électronique, sur la plateforme Cameroon On Line E-procurement System (COLEPS) aux adresses

8. Acquisition du Dossier

Le DAO sera acquis sur présentation par le soumissionnaire d'une quittance d'un montant non remboursable de **Cent cinquan mille (150 000) francs CFA** délivrée par le Trésor public. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement grat sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par payement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comm tels, devra parvenir sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formati Professionnelle à Nlongkak au plus tard le **14 Septembre 2023** à **11 heures précises** et devra porter la mention suivante :
NB : les offres remises en nombre incomplet seront rejetées.

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/202 DU 16 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE FONCTION POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de **Quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires et le lieu de livraison et d'exécution est : le Garage Administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valal pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la validité des offres, établie par une institution financière agréée par le Ministre d Finances et dont la liste figure dans la pièce9 du DAO, d'un montant **de Trois millions huit cents (3.800.000) de francs CFA**. Cette caution est valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres à compter de la date remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'App d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances ou non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14 Septembre 2023** à **12 heures précises** dans la salle des réunions MINEFOP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi, et de la Formati Professionnelle.
Seuls les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES
a) Pour les pièces administratives :
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis, absence de la mention manuscrite, absence de la date, signature cachet de la Banque;
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par Commission Interne de Passation des Marchés;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

b) Pour l'offre technique :
b.1) Absence ou non-conformité des pièces ci-après :
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières anné et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Les prospectus en couleur et les fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé;
L'autorisation du fabricant délivrée au Concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé;
une capacité financière supérieure ou égale à 50% du Coût prévisionnel du Projet soit un montant de **Quatre-vingt-quin millions (95 000 000) de FCFA**;
Non justifications d'au moins quatre (04) années d'expérience dans le domaine de la livraison des véhicules.
b.2) Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
b.3) Non-respect d'un des critères majeurs ci-après pour chaque véhicule :
Type 1 : VEHICULE BERLINE

- Moteur : Essence
- Garde au sol ? 150 mm
- Puissance fiscale ? 7 CV
- Cylindrée 1462 Cm3
- Réservoir ? 37 Litres
- Climatisation Automatique
- Représentation permanente dans la région du Centre et trois (03) autres Régions sur le territoire national.

Type 2 : VEHICULE BERLINE TYPE SUV

- Moteur : Essence
- Garde au sol ? 180 mm
- Puissance fiscale ? 8 CV
- Cylindrée 1462 Cm3
- Réservoir ? 45 Litres
- Climatisation Manuelle
- Représentation permanente dans la région du Centre et trois (03) autres Régions sur le territoire national.

Type 3: VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE

- Moteur : Diesel
- Garde au sol ? 214 mm
- Puissance fiscale ? 9 CV
- Cylindrée ? 1910 Cm3
- Réservoir ? 80 Litres
- Climatisation Manuelle
- Représentation permanente dans la région du Centre et trois (03) autres Régions sur le territoire national.

c) Pour l'offre financière
c.1) Absence ou non-conformité des pièces ci-après :

- La lettre de soumission timbrée, signée, cachetée et datée;
- Du bordereau des prix (BP) dûment rempli, paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page;

- Du détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé, daté et cacheté à la dernière page;
- Du sous-détail des prix paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière;

c.2) Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.
CRITERES ESSENTIELS
La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode bina
en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :
I. Au moins une preuve d'acceptation des conditions du marché, CCAP et spécifications techniques paraphées a tout les pages et signées à la dernière page avec la mention lue et approuvée.
II. Présentation (ce critère est satisfait si 3?4 des sous critères sont validés)

- Ordre des Pièces suivant le DAO ;
- Reliure ;
- Lisibilité ;
- Intercalaire de couleur autre que le blanc.

III. Expérience du soumissionnaire (Ce critère est satisfait si 2/3 sous critères sont validés)

- Expérience justifiée dans la fourniture de tout type de véhicules;
- 1ère expérience justifiée dans le domaine similaire;
- 2ème expérience justifiée dans le domaine similaire.

N.B : la référence est justifiée par la présentation d'un extrait du marché (première page, 2eme et page de signature et du PV réception).

IV. Délai de livraison (ce critère est satisfait si le délai de livraison est ? 90 jours)
V. Période de garantie
Garantie de réparation gratuite pendant un (01) an pour tout vice de fabrication constaté;
VI. Service après-vente (ce critère est satisfait si 2/2 des sous critères sont validés);
Existence d'une structure de réparation (justifier par une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire mettra à disposition du Maître d'Ouvrage une structure d'entretien et de réparation);
Disponibilité des pièces de rechange justifiée par un engagement sur l'honneur.

N.B: Seuls les soumissionnaires qui auront au moins satisfait à six (06) critères essentiels sur huit (08) seront éligibles l'évaluation financière.
VI. Expérience et qualité du personnel de la maintenance des véhicules
Niveau d'études

- Avoir au moins le diplôme de Technicien supérieur dans le domaine de la mécanique automobile ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience.

Vii. Pièces de Rechange

- Disponibilité des pièces de rechange au Cameroun ;
- Disponibilité du petit outillage de dépannage au Cameroun.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'App d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante, et do l'offre financière a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la da limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581 en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses **http://www.marchespublics.com** et **http://www.*publicscontracts.com*.**

Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié a l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appe aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des March Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 205 725/699 370 748.**

YAOUNDE le 16 Aout 20

Le MINISTI

ISSA TCHIROMA BAKAR

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes
de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation
des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **10/08/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023** pour les travaux Lot 2 : Construction du poste agricole de Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La **STE MIROIR AFRICA CAMEROON B.P 931 EDEA, Tél : 693 78 31 27,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande :

Lot 1 : 23 994 305 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinq) FCFA Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **10/08/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 10/07/2023** pour les travaux
LOT 1 : construction de quatre blocs de six latrines dans les EP Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La **STE UNIVERS PLUS & COMPAGNIE SARL, B.P 182 EDEA, Tél : 696 87 07 16,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande :

Lot 1 : 15 284 296 (Quinze millions deux cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-seize) FCFA Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 16 Aout 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 017/DA/DG/CM-SCDP/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 du 06/06/2023 relatif à la mise en conformité des paratonnerres (fourniture, installation, essais et mise en service des systèmes de protection contre la foudre) du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé (phase II).
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en conformité des paratonnerres (fourniture, installation, essais et mise en service des systèmes de protection contre la foudre) du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé (phase II).

Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1er	**BNG Sarl** **Tel : 699 327 466/ 674 472 611** **BP : 3929 Yaoundé**	5 critères validés sur 5, soit 100%	**80 507 762**	Six (06) MOIS

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46 VDC, FRÉON R134A/R2/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;
Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu Le manuel des procédures de passation des commandes de CAMTEL du 06/04/2021 ;
Vu résolution N°029/CAMTEL/CA du 28/12/2022 portant adoption du plan de passation des marchés de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour l'exercice 2023
Vu les Résolutions N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 et N°028/CA/2022 du 28/12/2022 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL);

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 05/05/2023 pour la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°16/CIPM du _____ ;
Vu la proposition d'attribution N°44/CIPM/SEC du 13 Juin 2023 ;
Considérant les nécessités de service.
DECIDE :

Article 1er : **La Société ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132,** est déclarée adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **deux cent quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille deux cent quarante-deux (247 967 242) francs CFA** et pourune durée d'exécution de **six (06) mois,** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations**.**
Article 2 : le Directeur Général ou son Représentantdûment mandatéest invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6ème étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°008/C/CM NGWEI/SG DU 16/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°008/C/CM NGWEI/SG du **16/08/2023**
UNIVERS PLUS & COMPAGNIE SARL B.P 182 EDEA, Tél : 696 87 07 16 N° Contribuable :M092217611560P, N° Registre de Commerce RC/EDA/022/B/2022 a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **10 août 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
UNIVERS PLUS & COMPAGNIE SARL	Conforme	Délai : 03 mois 81,48% de critères validés (71,37% exigés par le DAO)	Montant TTC : **15 284 296**	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour la **société UNIVERS PLUS & COMPAGNIE SARL**.

NGWEI le 16 Aout 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE DES STABILISATEURS DE TENSION INDUSTRIELS POUR CERTAINS SITES TECHNIQUES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°**062**/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du **17/08/2023 ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132**, a été retenue pour la fourniture des stabilisateurs de tension industriels pour certains sites techniques de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour un montant TTC de **deux cent quarante-neuf millions quatre cent soixante-seize mille deux cent quinze (249 476 215) francs CFA** et une durée d'exécution **de cinq (05) mois.**

Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements), 6ème étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture et l'installation de rayonnages mobiles d'archives dans ses différentes agences.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente comprennent la fourniture et l'installation des rayonnages mobiles d'archives aux lieux de livraison.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cent quatre vingt sept millions quatre cent cinquante mille (**187 450 000) franc CFA HTVA** :

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent dossier d'appel d'offres sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant de capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures et jours œuvrés au Crédit Foncier du Cameroun, Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tél : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service du Patrimoine du Crédit Foncier du Cameroun, 2ème Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **150.000 (cent cinquante mille) francs CFA** dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales / Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le ***14 septembre 2023*** **à 11h00** et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CFC/CIPM/2023 du 16 Août 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant égal à **3 749 000 FCFA** :
Cette caution de soumission devra être établie par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et le même jour que celui de la date limite prévu pour le dépôt des offres en un temps, à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5ème étage, porte 502, à **12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires*:*
1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
Pièces falsifiées ou fausses déclarations
Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le MINMAP
Non-respect d'une spécification technique majeure des rayonnages mobiles telles que spécifiés dans le Descriptif des fournitures (Pièce n°5)
Absence de fiche technique et prospectus des rayonnages mobiles proposés
Absence d'une attestation de surface financière à hauteur du montant indiqué dans le présent DAO ;
Note technique inférieure à 70% de oui
Critères essentiels:
1. Présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires assorties des justificatifs ;
Méthodologie d'installation
Personnel
Matériel
Service après vente ;
Délai de livraison.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°009/C/CM NGWEI/SG DU 16/06/8/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°009/C/CM NGWEI/SG du **16/08/2023**
MIROIR AFRICA CAMEROON B.P 931 EDEA, Tél : 693 78 31 27 N° Contribuable :P06781262938W, N° Registre de Commerce RC/EDA/24/A/2017 a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **10 août 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
MIROIR AFRICA CAMEROON SARL	Conforme	Délai : 03 mois 85,71% de critères validés (71,42% exigés par le DAO)	Montant TTC : **23 994 305**	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour la **société MIROIR AFRICA CAMEROON**.

NGWEI le 16 Aout 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 17/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BACS HORS SOL AVEC MAGASIN DE STOCKAGE ET PUITS AMÉNAGÉ POUR LA PISCICULTURE DANS COMMUNE DE NGAMBÈ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de NGAMBE, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des bacs hors sol avec magasin de stockage et puits aménagé pour la pisciculture dans la Commune de Ngambè, Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont constitués en deux parties :

- Travaux préparatoire;
- Maçonnerie + motopompe + cubitenaire;
- menuiserie bois et metallique;
- charpente-couverture;
- peinture;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **recette municipale de Ngambè.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marché de la commune de Ngambè, au plus tard le **14/09/2023 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 10 /AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU .4? Aï" jae·
Pour les travaux de construction des bacs hors sol avec magasin de stockage et puits aménagé pour la pisciculture dans la Commune de Ngambè, Département de la Sanaga — Maritime, Région du littoral.
En procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre financière devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres tec igues et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **14/09/2023** à **14 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique (offre technique) ;

Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.
L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compté de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè ,dès publication du présent avis.
Lutte contre la corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appéler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
Additif à l'Appel d'Offres
Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 17 Aout 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N°001525/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 16 AOUT 2023PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°S2/43/004/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 09 FÉVRIER 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE MEUBLES POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINFOPRA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2023;
Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu L'ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2022/020 du 27 décembre portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu L'autorisation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué, Autorité des Marchés Publics
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/004/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, pour l'acquisition de meubles pour les Services Centraux du MINFOPRA.
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er.- L'Appel d'Offres L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/004/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, pour l'acquisition de meubles pour les Services Centraux du MINFOPRA, est annulé.

Article 2 : - Les soumissionnaires ayant postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés porte 512(Bis) du bâtiment principal du MINFORA.Passé ce délai ces offres seront détruites.

Article 3.- : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires concernés par ledit Appel d'Offres sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BELEL

COMMUNIQUE N° 06/C/CB/SG/2023 DU 10/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'A_PPEL D'OFFRES D-U PROJET DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE TRONÇON : GOURA GADJI-BELEL SUR UN LINEAIRE DE 3,100KM COMMUNE DE BELEL, FINANCE PAR LE BIP, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements NANA sont par Décision N° ..... /D/CB/SG/2023 du 10/08/2023 déclarés attributaires de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres ci-dessous, pour les montants et délais ci-après ;

N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N° 14/AONO/CB/SG/ST/ CIPM/2023 du 19/06/2023	Réhabilitation de la route de Goura Gadji - Bélel sur un linéaire de 3,100km en procédure d'urgence, Commune de Bélel	ETS NANA	26 999 989	03 mois

Son Directeur Général est invité à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire au projet de lettre commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL le 10 Aout 2023

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de deux (02) trac agricoles à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de deux (02)tracteurs agricoles à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **120 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et réfé présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du pre avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-8 mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-1 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre verse d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 age BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bon Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nor l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 05/09/2023** à **15heures** au Secrétariat Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une envel extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dan délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de pre ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, montant égal à **2 400 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes parle se émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulation Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieuremen date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECO dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 05/09/2023**à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une perso dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 Absence de la caution de soumission ;

2 Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit heures ;

3 Fausses déclarations ;

4 Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier;

5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

- Moteur : 4 cylindres minimum turbo diesel et injection directe

- Puissance : 125 CV minimum à plus de 2 100 tr/min

- 4 roues motrices avec enclenchement hydromécanique

- Réservoir de carburant : 80 litres minimum

- Transmission : 8 AV/4 AR Minimum

- Direction assistée

- Protection par arceau de sécurité et pare-soleil

- Freins à bain d'huile ou équivalent

- Pneumatiques AV 420/70R24 et AR 18,4R38 ou équivalent

- 1 Roue de secours AV et 1 roue de secours AR

- Relevage hydraulique 3 points minimum

- Prise de force : 540/1000 tr/min débrayable avec arbre de sorti 13/8 de pouce à 6 cannelures

- Débit total de la machine de 80l/minutes minimum

- Masse AV : 400Kg minimum

- Type attelage : Piton fixe

- Compresseur d'air :

- Prise freinage hydraulique remorque et dispositif d'éclairage

- Lot de bord : un cric de 20Tonnes, une clé de roues.

- 1 CD ou 2 catalogues de pièces détachées en Français ou en Anglais

- 2 manuels d'utilisation et 2 manuels de réparation en français ou en Anglais

- Garantie : 1 an à partir de la mise en service

- Livré avec carte grise et plaques CEMAC au nom de la SODECOTON

MAINTENANCE

- Lot de pièces de rechange (filtres, courroies, et.) des 500 premières heures de fonctionnement à fournir,

- Formation de 05 techniciens minimum,

- Formation de 05 conducteurs minimum.

NB : Les engins seront livrés avec un réservoir plein de carburant

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original.**Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre……oui/non ;

- Capacité financière ……oui/non ;

- Les références du soumissionnaire……oui/non ;

- Planning de livraison……oui/non

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse..

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités technique financières requises etprésentant l'offre évaluée la moins disante.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jou compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 1 Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délég SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 28 Juillet

Le DIRECTEUR GÉNÉ

MOHAMADOU BAY

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE N°D1/22/289/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :

Conformément aux dispositions :

Des Articles 50(1) et 102(1) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

De l'autorisation d'annulation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Autorité chargée des Marchés Publics).

L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/003/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 09 février 2023, portant fourniture et pose de la climatisation par split system dans le nouveau bâtiment annexe 1 du MINFOPRA à Dragages, est annulé.

Les soumissionnaires qui ont postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires ayant postulé à ces Appels d'Offres sera enregistré et publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°017/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE) DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ (PHASE II).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1er	**BNG Sarl** **Tel : 699 327 466/ 674 472 611** **BP : 3929 Yaoundé**	5 critères validés sur 5, soit 100%	**80 507 762**	Six (06) MOIS

Le Directeur Général de l'entreprise du **BNG Sarl, Tel : 699 327 466/ 674 472 611, BP : 3929 Yaoundé,** est invité à se présenter dé publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offressont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NGAMBE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C?NGAMBE/CIPM DU 17/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER (R0315) POUTKAK?VILLAGE MBANDA-SONGYETAM LONG (20KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE DEPARTEMENT DE LA SANAGAMARITIME REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, UN AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis d'appels d'offres a pour objet les travaux d'entretien de la Route inter (R0315) POUTKAK- village MBANDA-SONGYETAM Long (20 km) dans l'arrondissement de NGAMBE Département de la SANAGA-MARITIME Région du littoral.

N° de lot	Région	Départe-ment	tronçon	Délai (mois)	Coût prévisionne	
					TOTAL	Program me 2023
	littoral	Sanaga maritime	Route inter (R0315) POUTKAK- village MBANDA-SONGYETAM	03	100 000 000	50 000 000

2. Consistance des prestations

Elle comprend les opérations suivantes :

- Installation ;
- Emprise ;
- Assainissement et drainage ;
- works ;
- circulation ;

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de **Cent Millions (100 000 000) francs CFA soit (50 000 000) pour l'exercice 2023 et 50 000 00**

4. Allotissement

Le projet est en un (01) unique lot, mais reparti en deux (02) phases.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant d

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'appels d'offres sont financés par la ligne Fonds routiers MINTP, exercice 2023 et 2024,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de NGAMBE dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Commune de NGAMBE; dès publication du présent avis, contre
NGAMBE, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Dossier d'appels
leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées c
14/09/2023 à 12 heures précises et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°1
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER (R0315) POUTKAK - VILLAGE MBANDA-SONGYETAM Lo
DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires/phase, à compter de la date de la notification de l'ordre de se

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de prem
égale à 2% du coût prévisionnel, soit **deux millions (2 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente

12. Recevabilité des Offres
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis du Dossier d'appels d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **14/09/2023** à **13 heures** par la commission dans la salle des actes d
ou s'y faire représenter par une personné dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une# parfaite conn

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou
Critères Éliminatoire.
i.) fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
ii.) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
iii.) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
iv.) offre financière incomplète ;
v.) absence d'une attestation de non abandon de chantier au cours des trois (03) derniers années .

Critères essentiels (30 critères).
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-desso
i.) expérience du personnel d'encadrement (13 critères) ;
ii.) références de l'entreprise (04 critères) ;
iii.) disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères);
iv.) organisation et compréhension du projet (03 Critères) ;
v.) Présentation générale de l'offre (03 critères) ;
vi.) capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (30 000 000) F CFA.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant l
éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la rer

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Service de la Commune de NGA
NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CON*AC.*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_00537/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 17 AOUT 2023POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ORIENTATION SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a marqué très tôt son intérêt à disposer d'un espace territorial harmonieux et équilibré. Cet intérêt pour l'aménagement du territoire s'est matérialisé à travers la création d'un Ministère dédié au Plan et à l'Aménagement du Territoire dans le tout premier gouvernement du Cameroun unifié mis en place le 03 juillet 1972 et aujourd'hui dénommé Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. A la faveur des différentes politiques publiques mises en œuvre tout au long de cette période, l'aménagement du territoire tel que pensé au départ a connu des évolutions qui ont favorisées le développement économique du pays mais celui-ci s'est fait de manière non équilibrée et sans harmonie, ce qui a conduit à l'organisation de deux colloques sur l'aménagement du territoire.
Les travaux du premier colloque national de l'Aménagement du Territoire, tenus en 2000 avaient pour but d'harmoniser la compréhension de l'aménagement du territoire par les différents acteurs institutionnels. Ceux du deuxième Colloque, tenus en 2002, se sont déroulés dans un contexte marqué par un chevauchement de compétences dans la mise en œuvre des actions d'aménagement du territoire, du fait d'un manque de coordination au niveau central et périphérique, et l'inexistence d'un cadre législatif et réglementaire.
Le troisième qui s'annonce en perspective, 20 ans après le dernier, arrive dans un contexte marqué par :
(i) la mise en œuvre de vision la 2035 à travers deux de ses déclinaisons temporelles le DSCE (2010-2019), achevé et la SND30 (2020-2030) en cours de mise en œuvre.
(ii) l'opérationnalisation de la loi d'Orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire de 2011 à travers l'élaboration des outils d'aménagement du territoire tels que le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire , les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et le Plan de Zone du Territoire National ;
(iii) l'accélération de la décentralisation avec la loi de 2018 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.
A cet effet, il est prévu en amont de cet évènement, une série d'études préliminaires dont les résultats orienteront les échanges lors du déroulement du 3e Colloque National. Ces études vont nécessiter au préalable d'élaborer les cahiers de charges pour le recrutement des bureaux d'études qui seront chargés de les mener.
Dans le but de constituer une liste restreinte des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à cet Appel d'Offres National Restreint, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la préqualification des BET intéressés par lesdites prestations dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Bureaux d'Études Techniques (BET) ou Groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de la réalisation des travaux d'orientation sur l'aménagement du territoire.
Les prestations objet de ces travaux consisteront à :
- formuler les objectifs des études à partir des problématiques des études préliminaires ;
- déterminer les résultats attendus pour chacune des études ;
- définir de manière précise les missions des bureaux d'études ;
- arrêter les profils des personnels clés des Bureaux d'études ;
- définir les critères de sélection des bureaux d'études;
- définir la liste exhaustive des matériels nécessaires à la réalisation des études ;
- arrêter les calendriers de réalisation des études.

3. Consistance des prestations

Chaque Candidat intéressé, devra :
- être un bureau d'études justifiant des compétences et expériences dans les domaines cités dans la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, d'une expérience dans l'élaboration des termes de références dans le domaine de l'aménagement du territoire.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou aux Groupements de BET installés au Cameroun, qui disposent d'un personnel justifiant des compétences et des expériences dans les domaines suivants :
- Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant la géographie (aménagement), la planification ;
- Gestion des politiques publiques ;
- Finances publiques ;
- Agroéconomie.
- Géomatique/ Cartographie ;

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées, par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat du Cameroun, **imputation : 57 22 019 05 33 00 33 36 13 14**

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :
« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, sise à l'Immeuble Rose, MINEPAT, YAOUNDE, 2è étage, Porte N°231 bis, Tél : 222 23 19 97. »
Les offres doivent parvenir au plus tard **le 31 Août 2023_à 11 heures précises, heure locale** avec la mention :
*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_00537__/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF du_17 AOUT 2023_*
POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ORIENTATION SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, les soumissionnaires doivent présenter de la façon la plus claire et détaillée possible les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.
1. Dossier administratif (Enveloppe A)
L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :
- une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- le registre du commerce datant de moins de trois (03) mois;
- une copie de la non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du mandataire du Groupement de BET, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.
2. Dossier technique (Enveloppe B)
L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :
- la liste du personnel-clé avec les copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert, et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant ;
- les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET. Ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des Procès-verbaux de recette technique et tous autres documents complémentaires. Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Collectivités Territoriales Décentralisées, Organismes parapublics, etc.), seront acceptées ;
- les observations sur la compréhension : (i) des termes de référence ; (ii) de la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (2011); (iii) de la vision 2035 ; (iv) de la SND30.

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :
1. Critères éliminatoires
- dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- non-conformité au modèle de soumission ;
- présence d'une information relative à l'offre financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Note technique inférieure à 70/100.
2. Critères de qualification

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert), et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant	36

No.	Critères essentiels	Nombre de points
2	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires) : - Avoir exécuté des travaux d'aménagement du territoire ou des prestations intellectuelles dans ce domaine d' un montant cumulé de marchés d'au moins 100 millions de francs CFA **(3 points par projets)** ; - Avoir élaborer des plans de développement du territoire **(3 points par projets).**	18
3	La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années, supérieure à cent millions (100 000 000) de francs CFA	5

No.	Critères essentiels	Nombre de points
4	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra : - Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en Aménagement du territoire (Géographe aménageur) ou équivalent de niveau minimum Bac+5 (2pts); - CV daté et signé (1pt) ; - Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) années (1pt) ; - Justifier d'une expérience en planification d'au moins dix (10) années (1pt) ; - Justifier d'au moins deux (02) d'expériences dans la réalisation des travaux d'aménagement/ des prestations intellectuelles dans le domaine de l'aménagement du territoire (2pts par projet); - Avoir participé/mené au moins deux activités de revues des politiques publiques (2 pts par activité) ; - Attestation de disponibilité (1pt).	14
5	La note technique méthodologique d'exécution de l'étude (Observations sur la compréhension : ((i) des termes de référence, 5pts ; (ii) de la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (2011), 5pts; (iii) de la vision 2035, 5pts ; (iv) de la SND30, 5pts ; (v) organisation, planning, durée et conduite (4pts).	24
6	Présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaires de couleur)	3
	TOTAL	**100**

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose, MINEPAT, 2è étage, Porte N°231. Tél : 222 23 19 97 E-mail : debok_ngh@yahoo.fr, mveebangfrancisrostand@gmail.com
Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées aux adresses électroniques mentionnées au point 10.

10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation desdites prestations tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°006/C/CM NGWEI/SG DU 16/08/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 10 AOÛT 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :POUR LES TRAVAUX DE :LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CSI MAKONDO – SAR SM DE MAKONDO (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIÈRE MANDONGUE) ;LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAKANDA MA KODA – ETOUHA CHEFFERIE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°06/07//C/CM NGWEI/SG du **16/08/2023**
P.N. SERVICES SARL B.P DOUALA, Tél : 674 42 95 63/ 697 91 33 31 N° Contribuable :M081913956939L, N° Registre de Commerce RC/DLA/2019/B/3729 a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **10 juillet 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ETS P.N. SERVICES SARL	Conforme	Délai : 03 mois 92,86% de critères validés (71,42% exigés par le DAO)	Montant TTC : Lot 1 : **14 298 254** Lot2 : **10 448 738**	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour la société **P.N. SERVICES SARL**.

NGWEI le 16 Aout 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUEN° 2023/00023/C/MINFI/SG DU 03 AOUT 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00048/AONR/MINFI/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE BANCAIRE C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Finances communique :

Par Décision N°2023/0000699/D/MINFI/SG du 03 août 2023, le Cabinet d'audit ci-après a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT EN FCFA TTC	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
ARC-AUDIT & CONSULTING B.P : 6297 Yaoundé	Audit comptable et financier des dépenses effectuées sur le compte bancaire C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D Etudes Centres Urbains Régionaux)	29 466 675 (Vingt-neuf millions quatre cent soixante-six mille six cent soixante-quinze)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Quarante-cinq (45) jours calendaires

Ledit attributaire est prié de prendre attache avec le Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P : 33 232, Tel/Fax : (237) 222 20 30 57, Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com , pour l'établissement de son projet de marché. /-

YAOUNDE le 3 Aout 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE D1/22/291/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :

Conformément aux dispositions :

Des Articles 50(1) et 102(1) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

De l'autorisation d'annulation N°03866-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE2/NM du 31 juillet 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Autorité chargée des Marchés Publics).

L'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/008/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 28 mars 2023, portant Mise en œuvre de l'approche haute disponibilité des services digitalisés au MINFOPRA est annulé.

Les soumissionnaires qui ont postulé à cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires ayant postulé à ces Appels d'Offres sera enregistré et publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 062/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 057/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 07 DECEMBRE 2022 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX DITS BOJONGO ET ENTREE BIENVENUE SUR LA RN3 (ROCADE 10 DES KM)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°050/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/08/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	PRISMA *B.P. : 15553 Yaoundé*	**52 529 625**	**06**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5ème étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PORT AUTONOME DE KRIBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT2023 POUR LE RENOUVELLEMENT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES DES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour le renouvellement sur trois (03) ans des licences des firewalls du réseau informatique du PAK

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent le renouvellement des licences informatiques au PAK qui devraient réponde aux spécifications techniques majeures ci-après repris en annexe.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **soixante millions (60 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises camerounaises spécialisées dans la fourniture des licences informatiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du PAK, exercice 2023. Activité 5113 « réseaux locaux et télécommunication ; Tache 5113004 « maintien en condition opérationnelle des réseaux locaux et de télécommunication » ; Ligne 5113004-634000 « redevance pour brevet, licence, logiciels et droits similaires »

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEA° à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm ou cipmepak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEA() à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm ou cipmepak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de s**oixante mille (60.000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera fournie lors du dépôt des offres à la Division des Marchés du PAK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique au plus tard le 05 septembre 2023 à 14 heures précises, heure locale. Les versions numériques des dossiers seront transmises à l'adresse suivante : cipmepak.cm. Les fichiers constitutifs devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0022/AON/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 POUR LE RENOUVELLEMENT SUR TROIS (03) ANS DES LICENCES DES FIREWALLS DU RESEAU INFORMATIQUE DU PAK ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des licences des firewalls du PAK est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un TEMPS.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 septembre 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

1) Dossier administratif

- Absence d'une pièce administrative ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité de la caution de soumission ;

2) Offre technique

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;

Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;

Non-conformité à 100% des spécifications techniques des fournitures ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Non-respect de 5 critères essentiels sur 6.

3) Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITÈRES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
1. 3.	Méthodologie d'exécution	Oui/Non
1. 4.	Service après-vente	Oui/Non
1. 5.	Moyens humains	Oui/Non
1. 6.	Moyens matériels	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) sur les six (06) critères d'évaluation sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et au moins cinq (05) sur les six (06) critères essentiels et présentant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, située au rez de chaussée de l'immeuble R+2 sis à côté de la MEAO. Tél. : (237) 222 46 21 00, Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm. Site web : www.pak.cm.

KRIBI le 3 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°087/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) CAMIONS POLY BENNES AVEC REMORQUES PORTE CONTENEUR LG 7.5M A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de deux (02) camions poly bennes avec remorques porte conteneur longueur 7.5m à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de deux (02) camions poly bennes avec remorques porte conteneur longueur 7.5m à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à

255 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 03/10/2023** à **15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°087/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) CAMIONS POLY BENNES AVEC REMORQUES PORTE CONTENEUR LG 7.5M A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant égal à **5 100 000 FCFA** et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03)mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 03/10/2023** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 Absence de la caution de soumission ;

2 Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

3 Fausses déclarations ;

4 Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;

5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

1. **A. CAMION PORTEUR EQUIPE DE POLYBRAS**

Item	CARACTERISTIQUES TECHNIQUE CAMION PORTEUR EQUIPES DE POLYBRAS
1	Châssis : Monobloc
2	Moteur : Turbo diesel 6 cylindres minimum en ligne ou en V
3	Puissance : 400 CV minimum
4	Refroidissement : Radiateur à eau tropicalisé en cuivre ou aluminium
5	Empattement 1er essieu : 3 200 mm minimum
6	PTAC : 32 tonnes minimum
7	PTRA : 80 tonnes minimum
8	Garde au sol en charge avant : 350 mm minimum
9	Garde au sol en charge arrière : 320 mm minimum
10	Embrayage : Mono disque ou bi-disques
11	Système de freinage : Electropneumatique capacité 70 tonnes minimum

12	Frein de stationnement : A commande pneumatique
13	Boite de vitesse : Manuelle ou Semi-automatique ou Automatique ou Robotisée
14	Suspension avant : Renforcée à ressorts ou lames capacité 9 tonnes minimum
15	Suspension arrière : Renforcée à ressorts ou lames capacité 30 tonnes minimum ou lames de ressort paraboliques
16	Cabine : Semi avancée basculante ou avancée
17	Crochet d'attelage : type ORLANDI 03745 LUPO traction 20 tonnes minimum
18	Dispositif pour installer un module GPS (connecteur BBM)
19	Dispositif de mise en veille automatique du circuit électrique ou coupe batteries
20	Connecteur pour extraction des données et diagnostic du véhicule
21	Type de transmission : 6X4
22	Pneumatique : - 10 roues 13 R22,5 mixtes - 01 roue de secours de même dimension
23	Lot de bord : Cric, clé de roues, deux cales de roue, deux triangles, outillages, extincteur, gilet et boite à pharmacie complète norme CEMAC
24	Documentation technique : Catalogues atelier de réparation et de pièces de rechange en français / anglais ou CD/ clé USB

B- REMORQUE PORTE CONTENEUR LG 7.5M MAINTENANCE

Item	CARACTERISTIQUES TECHNIQUE REMORQUE PORTE CONTENEUR
1	PTAC : 19000 kg minimum
2	Longueur HT : 10400 mm minimum
3	Largeur HT : 2400 mm maximum

4	Châssis : - Deux longerons en IPE 320 minimum ou équivalent; - Traverses en IPE 270 minimum ou équivalent ; - Un pare-chocs support feux arrière ; - Rond à billes de forte capacité (10 tonnes minimum) ; - Flèche avec anneau fixe ou tournant de 50 et équilibreur double ; - Béquille sous flèche ; - Ressorts multi-lames doubles ;
5	Essieux : - Voie 1820 mm minimum - Frein 420X200 fermés - Capacité maxi ?12000 kg minimum
6	Pneumatique : - 08 roues 11R22,5 - 01 roue de secours de même dimension
7	Freinage : freinage 2 lignes avec correcteur
8	Carrosserie : pour conteneur 7.5M
9	Equipements : - Porte roue de secours - Verrouillage hydraulique avec pompe manuelle - Buté de conteneur avant - Chargement par l'arrière
10	Signalisation : Electricité standard 24 volts
11	Les camions et remorques seront livrés avec cartes grises et plaques CEMAC au nom de SODECOTON

- Lot de pièces de rechange (filtres, courroies, et.) pour trois (03) vidanges à fournir,

- Formation de 05 techniciens minimum,

- Formation de 05 conducteurs minimum

NB : Les engins seront livrés avec un réservoir plein de carburant

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original.** Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre……oui/non ;

- Capacité financière ……oui/non ;

- Les références du soumissionnaire……oui/non ;

- Planning de livraison……oui/non

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES A L'AGENCE D'EBOLOWA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET CFC, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux de drainage des eaux pluviales de l'immeuble de l'Agence du Crédit Foncier du Cameroun d'Ebolowa, le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux cité plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres consistent aux travaux de drainage des eaux pluviales de l'immeuble de l'Agence du Crédit Foncier du Cameroun d'Ebolowa.
Elles comprennent essentiellement les opérations suivantes:
PHASE 1 : TRAVAUX DE REFECTION
ü Refaire l'étanchéité à l'eau des fenêtres en aluminium ;
ü Refaire l'étanchéité des terrasses.
PHASE 2 : TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET DES EAUX-VANNES
ü Drainer les eaux pluviales au niveau des terrasses ;
ü Refaire la pente du dallage du parking souterrain ;
ü Mettre en place un système de drainage allant dudit parking vers le caniveau du trottoir.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **35 775 000 F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux concernés par cet Appel d'Offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ayant leur siège social au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2023 ; Imputation : Aménagements.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. :2 22 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21 contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA**, sur le compte intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la banque BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le **14 Septembre 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2023 du 16 Août 2023
POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES A L'AGENCE D'EBOLOWA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ***six (06) mois***.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun dont la liste figure en pièce 12 du DAO. Le montant de la caution de soumission est fixé à **715 500 FCFA**. Elle devra être conforme au modèle présent dans le DAO.
Cette caution devra être valide pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront dater de moins de **trois (03) mois** à la date originale fixée pour le dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, **le 14 Septembre 2023 à 12 heures 00 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base de critères éliminatoires et essentiels ci-dessous détaillés :
1) Critères éliminatoires
a) Absence ou non-conformité dans un délai de 48 h suivant l'ouverture des offres d'une pièce administrative autre que la caution de soumission ;
b) Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres ;
c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
d) Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
e) Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 20 millions de FCFA ;
f) Note technique inférieure à 75 % de OUI.
2) Critères essentiels
a) Présentation générale de l'offre ;
b) Moyens Humains ;
c) Moyens financiers ;
d) Organisation et méthodologie ;
e) Matériels et équipements

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre satisfait à tous les critères éliminatoires et est évaluée la **moins- disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sise au 2ème étage porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21 au plus tard 14 jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 1ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 052/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 du 10 août 2023**
L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1er août 2022 pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar est déclaré **infructueux**, l'unique soumissionnaire n'ayant pas atteint la note technique minimale de 80/100 pour être qualifié.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL S'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE ,LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20''X 54'' DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLES HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour **la fourniture , le montage et la mise en service d'une presse hydraulique hors fosse 20''x 54'' balles heure pour l'usine d'égrénage de kaélé**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentappel d'offres consistent en la fourniture, le montage et la mise en service d'une presse hydraulique hors fosse 20''x 54'' balles heure pour l'usine d'égrénage de kaélé

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à

1 200 000 000 FCFA

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dument enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **500 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/09/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL S'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE ,LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20''x 54'' DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLES HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu usine d'égrénage de Kaélé dans un délai de **180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **24 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2023** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ;

La fourniture comprendra :

A- 1 groupe hydraulique constitué de :

- Une seule cuve suffisamment dimensionnée pour contenir le volume de l'huile hydraulique nécessaire au fonctionnement (livré avec le plein d'huile hydraulique);

- Différents moteurs électriques nécessaire à l'entrainement des pompes hydrauliques ;

- Système de filtration et de refroidissement (tour de refroidissement et échangeur eau/huile et/ou air/huile) ;

B- Pupitre de commande

Il assurera la commande et la sécurité de toute la partie électrique et sera constitué de :

- Un automate programmable Schneider (M340, M580) ou Siemens ;

- Un écran d'exploitation de 12'' (Schneider ou Siemens) ;

- Boutons poussoirs nécessaire pour la mise en marche/arrêt des machines ;

C- Système de mise en balles de la fibre qui comprendra

- Un alimentateur fibre 54" haute capacité ;

- Un dameur hydraulique ;

- Un pousseur hydraulique ;

-Un système de pressage hydraulique équipé d'un ou de deux vérins hydrauliques pouvant supporter des pressions de 5000PSI et comprimé des balles ayant une moyenne de 227 kg au moment du pressage

- Deux coffres de presse 20'' x 54'' rotative équipés des chiens de retenue et un système de verrouillage ;

D- Système de conditionnement des balles

Elle sera constituée de :

- Un ensacheur de balle ;

- Un chariot pour la manutention balle ;

- Une balance électronique pour la pesée des balles ;

- Un système de sécurité des personnes et biens.

E- Lot de supportage et tuyauteries

Il est constitué de :

-UNE PLATEFORME avec escalier muni des garde-fous sur lequel repose l'ensemble pousseur et donnant accès à tous les équipements du dameur et la presse hydraulique ;

- UN lot de tuyauterie rigide et flexibles servant pour le raccordement entre les blocs forets, les vérins et le groupe hydraulique

F- Outillages

Le soumissionnaire fournira :

- un lot d'outillage pour le montage (au moins quatre jeux de clés pour toutes les boulonneries et toutes autres systèmes de fixation ou d'assemblage ayant intervenu dans le montage de ladite presse) ;

- Et un lot de matériels de maintenance comprenant : des Composantes hydrauliques, 01 tapis alimentateur ; 04Kits des joints toriques pour toutes les composantes hydrauliques et 02Kits des joints les vérins hydrauliques qui interviennent dans l'installation, Flexibles hydrauliques, les capteurs, fins de courses et transmetteurs de pression

G- MONTAGE, MISE EN ROUTE ET RECEPTION

Le soumissionnaire fournira un superviseur pour l'installation et raccordement des équipements existants ainsi qu'un expert pour la mise en route
SODECOTON prendra en charge leur déplacement en zone cotonnière durant leur séjour au Cameroun
SODECOTON fournira la main d'œuvre nécessaire au montage

Le matériel sera livré en conteneurs dernier voyage
La réception provisoire ne pourra être prononcé qu'a partir d'une production d'au moins 2000 bales

NB : fiches technique, prospectus exigés.

Toutes les tensions nécessaires à la commande, à l'alimentation des électrovannes seront en 24 VDC et pour la puissance des moteurs 400 V 50hz.

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

11 - Absence et ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente

Critères essentiels

- La présentation de l'offre …… oui/non ;

- Capacité financière …….. oui/non ;

- Les références du soumissionnaire …….. oui/non ;

- Planning de livraison …… oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 16 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006 /MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 16 AOÛT 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE FINANCEMENT : CONTRAT PLAN ETAT/INC

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de L'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert pour la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut National de Cartographie :
La conception du géoportail ;
La réalisation de cette plateforme ;
La mise en fonctionnement du géoportail ;
L'acquisition des équipements y relatifs.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est de 79 000 000 (soixante-dix-neuf millions) de francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux seuls ou en groupement avec des cabinets internationaux ou nationaux, exerçant dans le domaine de la production, la présentation et la diffusion des informations géospatiales.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le reliquat du contrat plan ETAT/INC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des Marchés publics de l'INC BP : 157 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés publics de l'INC, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le **12 Septembre 2023** à12 heures, heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/ MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 16 Août 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant un million cinq cent quatre-vingt mille (1 580 000) FCFAet valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million cinq cent quatre-vingt mille (1 580 000) FCFA et valable pendant quatre-vingt-dix jour (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous –préfet…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d' Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment :
? L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agrée par le Ministère en charge des Finances ;

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 Septembre 2023** à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de ***[80/100]*** **des points.**

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires
-Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Non-respect du délai de 48 heures pour la production des pièces manquantes
- Absence de caution de soumission ;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans les Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de l'offre financière témoin scellé à transmettre à l'ARMP.

13.2 Critères essentiels
-Présentation générale de l'offre : **05 pts**
-Références du candidat : **10 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la mise en place du géoportail à l'Institut National de Cartographie : **50 pts**
-Qualification et expérience du personnel clé : **30 pts**
-Acquisition des équipements : **05 pts**.
Total des points : 100 pts
Le score technique minimum requis est de ***80/100*** :
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : *soit* ***SF = 100 x Fm/F***, - ***SF*** *étant le score financier,*
-***Fm*** *la proposition la moins distante,*
- ***F*** *le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire* Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :
T = *0,8* et **F = *0,2***
La note globale s'obtient par la formule **N= 0,8T+0,2F**
Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.
Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire
Méthode de sélection du consultant
Le consultant sera choisi sur la base de la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Informatique de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237) ;

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de propreté intégrale de la ville d'EBOLOWA, au titre des exercices 2023 à 2027, le Maire de la ville d'EBOLOWA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Communauté Urbaine, un Appel d'Offres International Ouvert pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, l'exploitation du centre de traitement des déchets de la ville d'EBOLOWA, département de la MVILA, région du SUD.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal des prestations est le ramassage des ordures ménagères et des déchets solides urbains dans la ville d'EBOLOWA pour la propreté intégrale de la ville.

Les prestations consistent en :

- la mise en place des bacs à ordures dans des zones appropriées et leur vidage ;

- la pose de corbeilles à papier dans les squares et jardins publics ainsi que leur vidage ;

- la collecte des ordures ménagères ;

- le transport des ordures ménagères et autres déchets à la décharge ;

- le balayage et nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés ;

- l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets de MBANGA;

- l'aménagement et l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets de LO'O BIYENG;

- le curage des rigoles et nettoyage d'une bande supplémentaire de 5 mètres (emprise communale) ;

- le soutien aux ménages à travers le renforcement du matériel d'hygiène et de salubrité ;

- toutes autres sujétions nécessaires à un bon niveau de propreté de la ville.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

6 583 583 626FCFA HT pour 05 ans (2023 à 2027) réparti comme suit :

- 85% Etat du Cameroun ;

- 15% Budget de la CUE.

4. Allotissement

Les prestations ainsi définies ne sont pas constituées en lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ou étranger, exerçant autant que possible dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

6. Financement

Les prestations du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'Etat du Cameroun et de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA au titre des Exercices 2023 à 2027.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, BP : 108 EBOLOWA dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (journal des marchés publics) et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (Journal des Marchés Publics) et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

N°	INTITULE DU PROJET	MONTANT
1	AVIS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PU N°001/AAOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU…… 2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD	1 000 000 F CFA

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées c
Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, **au plus tard le 21 septembre 2023 à 10 heures,** heure l

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAOIO/PU/CUE/MV/CAB/CI
DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIE
CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du présent marché est de : cinq (05) ans, soit de 2023 à 2027.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premi
chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de
(Cent trente et un millions six cent soixante-onze mille six cent soixante-douze) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées
conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieuren

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Prendre en
délivrance des cautions. Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une banque ou une compagnie d'
des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières **aura li**
Interne de Passation des Marchés de la CUE dans la salle des réunions de ladite Communauté Urbaine. Seuls les soumis
représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. 1. Absence de la caution de soumission ;
2. 2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accord
3. 3. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. 4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'abs
5. 5. Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
6. 6. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérat
copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux m

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Présentation points
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires points
3. Méthodologie proposée et son adéquation avec les TDR points
4. Qualification et compétence du personnel clé points
5. Chiffre d'affaire et Solvabilité financière
6. Matériel

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 sur 100 à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financi

La note de l'offre financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière=100 X Montant de la proposition dont le prix est le plus bas Montant de l'offre considérée

La note finale sera calculée de la façon suivante :

Note finale=70% Note technique + 30% Note financière

NB : l'évaluation des critères essentiels et sous –critères est binaire, avec des seuils de validation y attachés. Et pour tenir co
une pondération est effectuée en cas d'évaluation positive (oui) ou négative (non).

15. Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode sélection coût-qualité conformément aux méthodes de sélection décrites dans le prése

15. Attribution

En cas de sélection qualité coût Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conf
capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moin

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre – vingt – dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Public

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 03 AOUT 2023 POUR LA MISE EN PLACE DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maitre d'Ouvrage, **lance** un appel d'offres national ouvert pour la mise en place du réseau informatique local de la représentation du PAK à Douala, **située au 11ème étage de l'immeuble CNPS de BONANJO.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché portent sur :

L'acquisition des onduleurs

L'acquisition des équipements réseau et de sécurité ;

L'acquisition des équipements de surveillance périmétrique ;

L'acquisition des accessoires pour l'installation du réseau informatique ;

Le câblage informatique du 11ème étage de l'immeuble CNPS de BONANJO ;

L'installation et la configuration des équipements réseau et de surveillance

Périmétrique au 11ème étage abritant les services du PAK.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition est de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas **alloti.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun et spécialisées dans la réalisation de ce type de prestation

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget ciii Port Autonome de Kribi, Exercice 2022. Imputation budgétaire Activité 5113 « réseaux locaux et télécommunication », Tache 5113003 « développement et exploitation des réseaux locaux et de télécommunication », Ligne 244200 « Matériel informatique ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 ; Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 2ème étage de l'immeuble EMERGENCE, tél : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et

six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le 05/09/2023

à 14 Heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : cipm@pak.cm . Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contacteoak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/A0NOIPAK/CIPM12022 DU 03 AOUT 2023POUR LA MISE EN PLACE DU RESÉAIO INFORMATIQUE LOCAL DE LA REPRESENTATION DU PAK A DOUALA.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

06 MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 septembre à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation

. CRITERES ELIMINATOIRES

1) Offre administrative

Absence d'un document administratif ;

Fausse déclaration ou documents falsifiés.

2) Dossier technique

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Non-conformité des spécifications techniques des fournitures ; Le non-respect de trois (03) critères sur les quatre (04).

3) Fichier financier

Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.2. CRITERES D'EVALUATION

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. ***1.***	Expérience et capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
1. **2.**	Délai et Planning de livraison des fournitures	Oui/Non
1. **3.**	Service après-vente	Oui/Non

1. ***4.***	Moyens humains et matériels	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté *tous les critères éliminatoires et obtenu au moins trois (03) sur les quatre (04) critères d'évaluation sera éliminée.*

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, située au rez de chaussée de l'immeuble R+2 sis à côté de la MEAO. Tél. : (237) 222 46 21 00, Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

KRIBI le 3 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES USINS D'EGRENAGE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture d'un lot de brosses nylon pour les usines d'égrenage.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentappel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de brosses nylon pour les usines d'égrenage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la prestation a été évalué à l'issue des études préalables à **250 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 26/09/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM

DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES USINES D'EGRENAGE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **180 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **5 000 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 26/09/2023** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

<u>Critères éliminatoires</u> :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

N°	DESIGNATION ET REFERENCE
1	Brosse nylon pour tambour égreneuse 128/158 3/4''x7/8''x98-1/4''' Réf 238535 ou équivalent
2	Brosse nylon pour tambour feeder 3/4''x7/8''x95-1/4'' Réf 238527 ou équivalent
3	Brosse nylon pour tambour Lint-cleaner 3/4x 7/8x 106-15/16'' X 3/4'' Réf 238543 ou équivalent
4	Brosse nylon spéciale de 3/4''x97-5/8'' pour feeder (Brosse de couleur blanche et à double rangée) Réf 067025 ou équivalent

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original.** Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre……oui/non ;

- Capacité financière ……oui/non ;

- Les références du soumissionnaire……oui/non ;

- Planning de livraison……oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS CAMTEL 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, dans le but de promouvoir l'image de marque de l'entreprise ainsi que son rayonnement, lance le présent appel d'offres National Ouvert pour la fourniture des calendriers et agendas.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la production et la fourniture de :
5000 agendas classique CAMTEL ;
1 680 agendas CAMTEL VIP ;
5 000 calendriers Blue mural en spirales ;
8 000 calendriers Blue mural de banque ;
5 000 calendriers de table de bureau ;
5 000 calendriers sous-marins.
Les quantités de calendriers et d'agendas à commander sont indiquées dans le descriptif des fournitures et services accessoires (pièce N°05).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Non Applicable (NA).

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales intéressées, justifiant une capacité technique et financière dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A34/V050/IC027/DICOM/62720000>>>CATALOGUES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6ème étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6ème étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent quinze mille (115 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail…).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6ème étage, à la porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **14/09/2023** à **10 heures,** heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023
POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS CAMTEL 2024
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
NB : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant de **Trois Millions (3 000 000) de francs CFA.**

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps, le **14/09/2023** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte MZ01, sise à la Mezzanine de l'immeuble Siège CAMTEL.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :
14.1 : critères éliminatoires.
a) Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique ;
d) Absence d'au moins une (01) référence valide dans le domaine de la production et la fourniture des gadgets et du matériel de visibilité.
e) Note technique inférieure à 80% sur la notation des critères essentiels ;
f) Présence des informations financières dans l'offre technique ;
g) Absence d'un échantillon d'une des fournitures listées dans le descriptif des fournitures et services connexes (Pièces 5) ;
h) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
i) Dossier financier incomplet.
14.2 Critères essentiels
a) Présentation générale de l'offre ;
b) Références générales et spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
c) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées aux spécifications techniques mineures exigées dans le Descriptif des fournitures ;
d) Situation financière du soumissionnaire ;
e) Disponibilité des équipements et matériels indispensables ;
f) Profil et disponibilité du personnel clé ;
g) Garantie des fournitures proposées ;
h) Proposition d'un service-Apres vente (SAV)
i) Respect du délai prévisionnel de livraison ;
j) Preuves d'acception des conditions du contrat.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant la proposition financière la « moins disante » dont les offres rempliront pour l'essentiel les critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :
Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303
BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé
Site Web : www.camtel.cm
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°050/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 057/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 07 DECEMBRE 2022 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX DITS BOJONGO ET ENTREE BIENVENUE SUR LA RN3 (ROCADE DES 10KM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 057/AONR/CUD/CIPM/2022 du 07 Décembre 2022 relatif aux études en vue de l'aménagement du boulevard urbain reliant les lieux dits Bojongo et entrée Bienvenue sur la RN3 (Rocade des 10km);
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 10 Janvier 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 25 janvier 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Janvier 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives et techniques N° 006/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 10 Février 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 07 mars 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 07 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N° 013/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 14 Mars 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaires**	**Montants** (FCFA TTC)	**Délais** (en mois)
	PRISMA *B.P. : 15553 Yaoundé*	**52 529 625**	**06**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°07868/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 11/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°080/23/AONO/SDCC/CIPM DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES PEINTURES POUR SERIGRAPHIE SECURITE ET ENVIRONNEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offres national ouvert N°080/23/AONO/SDCC/CIPM du 29/06/2023 pour la fourniture des peintures pour sérigraphie sécurité et environnement;

Considérant Lettre N°106/23/SDCC/CIPM DU 03/07/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: Le Groupement ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	**GROUPEMENT SADDLE POINT SERVICE/NPS SARL** **BP 6215 Douala**	**30 832 028**	**120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/CIPM/2023 DU 17 AOUT 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) a prévu dans son plan d'actions 2023, le projet de la mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ), en vue de sa certification à la norme internationale ISO 9001 version 2015.

C'est dans ce cadre qu'elle envisage de recruter un cabinet d'experts pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cet important projet, lequel fait partie d'un grand projet qui vise à terme d'optimiser le fonctionnement de l'ANOR à travers la mise en conformité de ses processus aux normes applicables

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la Consultation est de deux cent millions **(200 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est réservée aux cabinets nationaux spécialisés dans l'accompagnement des entreprises en vue de la certification.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget de Fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité, Exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire **n° 57-37-00**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances) Bastos, EX Immeuble Banque Mondiale, Services des Marchés Porte R4, Tél/Fax 222 20 63 68, BP 14 966 Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les locaux de l'Agence des Normes et de la Qualité, Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances) Bastos, EX Immeuble Banque Mondiale Services des Marchés Porte R 4, Tél/Fax 222 20 63 68, BP 14 966 Yaoundé dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de 200 000 FCFA (deux cent mille francs CFA) au compte spécial **CAS ARMP N°335988** ouvert auprès de la **Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres devra être déposée à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances) Bastos, EX Immeuble Banque Mondiale Porte R 4 BP 14 966 Yaoundé Tél 222 20 63 68 au plus tard le **15 Septembre 2023 à 13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention suivante :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 17 AOUT 2023
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de dix-huit (18) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou par une Compagnie d'assurance dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **Quatre millions (4 000 000)** F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la Caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques sera effectuée dans la salle de réunions de la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR)) Bastos, EX Immeuble Banque Mondiale ,BP 14 966 Yaoundé Tél 222 20 63 68 **le 15 Septembre 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire même en cas de groupement) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant
obtenu la note minimale de **80 points sur 100**

14. Critères d'évaluation

1 .Critères éliminatoires
1-Fausses déclarations ou falsification des pièces administratives ;
2-Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3-Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
4-Absence ou non-conformité de toute pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite ou remplacée par le soumissionnaire dans les 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
5-Cahier des Clauses Administratives Particulières non paraphé à chaque et non signé, cacheté et daté à la dernière page ;
6-Termes de Références non paraphés à chaque page et non signé, cacheté et daté à la dernière page ;
7- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
8- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
2. Critères essentiels
L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée sur (100) cent points sur les critères suivants :
Présentation de l'offre **(sur 5 points)** ;
Références générales du soumissionnaire dans les activités similaires, **(sur 30points)** ;
Méthodologie d'intervention (**sur 30 points)**
Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission (**sur 30 points)**
Moyens logistiques **(sur 05 points)** ;
Le score technique minimum requis est de 80 points/100.
Seules les offres techniques qui auront obtenu une note au moins égale à 80 pour cent (80%) à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Marché est attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la **mieux-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) Direction de l'Administration et des Finances (Services des Marchés) Porte R 4 à Bastos, EX Immeuble Banque Mondiale Porte R 4 BP 14 966 Yaoundé Tél 222 20 63 68.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 16/08/2023 RELATIF A L'ETUDE DE SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023.MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports (MINT), Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude de la sécurisation de certains axes routiers**.**
Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003AAMI/MINT /SG/DAG/SDDBM/SMAR/2023 du 28 avril 2023 pour la mise en œuvre du programme d'actions de prévention et de sécurité routières.

2. Consistance des prestations

- La mission consistera à faire l'état du point de vue de la sécurité routière,
- Le consultant procèdera :
- l'élaboration de la méthodologie d'audit de sécurité routière basé sur l'élaboration des listes des vérifications à effectuer.
- la collecte et le traitement des données à travers ;

- le diagnostic d'accidentologie des axes routiers;
- le diagnostic des divers dispositifs de sécurité routière, avec prise en compte des préoccupations des divers groupes d'usagers ;
- la détection des lacunes de sécurité susceptibles de produire un accident ou de toucher la sécurité des usagers.

- la formulation des mesures correctives pour l'amélioration de la situation

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA**.

- lot 1 : Douala-Melon-Dschang-Bamengoum **Quarante-Cinq millions (45.000.000 FCFA)**
- lot 2 : Yaoundé - Mbalmayo-Sangmélima-/Mbalmayo – Ebolowa – Kye-ossi : **cinquante MILLIONS (50.000.000 FCFA**

4. Allotissement

Ce projet est en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lots	Axes routiers
1	Douala-Melon-Dschang-Bamengoum
2	Yaoundé - Mbalmayo-Sangmélima-/Mbalmayo – Ebolowa – Kye-ossi

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux seuls candidats de la liste ci-après :

- LOT 1

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	NURIM/ ETS TFM INTERNATIONAL	BP : 13 999 YDE/TEL : 678 765 938
2	CRESI SARL	BP : 5 440 YDE/TEL 677 619 454
3	SOREMAR	BP : 5184 DLA /TEL 675 78 42 67

- LOT 2

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	BEP INFO	BP : 4 355 YDE/TEL 697 82 09 99
2	CRESI SARL	BP : 5 440 YDE/TEL 677 619 454
3	SOREMAR	BP : 5184 DLA /TEL 675 78 42 67

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercices : 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, *et* la versionélectronique sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **100 000 (Cent mille**) francs CFA au compte d**u Trésor Public au titre des frais d'acquisition du DAO**.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports, Service des Marchés, au plus tard le **26/09/2023** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 16/08/2023 RELATIF A L'ETUDE DES SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS »
Lot------
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **26/09/2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréés par le Ministre des finances figurant sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à **900 000 (neuf cent mille) pour le lot 1 et 1. 000.000 (un million) francs CFA pour le lot 2** valablependant cent vingt jours(120) joursau-delà de la date de remise des offres.
Le cautionnement provisoire sera non valide d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **26/09/2023 à partir de 14 heures précises** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Transports.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
La commission interne de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis
A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Non-conformité de l'offre administrative, technique et financière
- Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne;
- Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.
- Absence de l'enveloppe témoin (enveloppe D contenant une copie de l'offre financière)..

2. Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail et planification	10 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
6	Moyen logistique et préfinancement	15 points
	Total	**100 points**

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note technique de 80 points sur 100 des critères essentiels, ne seront pas éligibles à l'analyse financière.

3. LES RABAIS
Pour être pris en compte, les éventuels rabais consentis devront être mentionnés en chiffres et en lettres et non manuscrits sur la lettre de soumission.

4. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT
Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80% et note financière sur 20% conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : **Note finale= (80/100xnote technique + 20/100xnote financière)**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur **ETAPA François Franquelin**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du département du Nyong et Mfoumou ;
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
Vu l'appel d'offres N°002/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 du 07 juin 2023, pour les travaux de construction de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base d'Endom, région du centre,
Vu la lettre de proposition d'attribution N°05/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 02 aout 2023, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou,
.

DECIDE :
Article 1er : Les travaux de de construction de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base d'Endom, région du centre**,** sont **attribués à l'entreprise ci-après :**

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	**N°002/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 du 07 juin 2023**	**ETS MANGA ET FILS** **B.P: // YAOUNDE, Tél : 699 849 614**	**29 984 405 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 11 Aout 2023

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES STABILISATEURS DE TENSION INDUSTRIELS POUR CERTAINS SITES TECHNIQUES DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu Le manuel des procédures de passation des commandes de CAMTEL du 06/04/2021 ;
Vu résolution N°029/CAMTEL/CA du 28/12/2022 portant adoption du plan de passation des marchés de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour l'exercice 2023

Vu les Résolutions N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 et N°028/CA/2022 du 28/12/2022 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL);

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/009/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 05/05/2023 pour la fourniture des stabilisateurs de tension industriels pour certains sites techniques ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°17/CIPM du 08 Juin 2023 ;

Vu la proposition d'attribution N°43/CIPM/SEC du 13 Juin 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er : **La Société ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132,** est déclarée adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **deux cent quarante-neuf millions quatre cent soixante-seize mille deux cent quinze (249 476 215) francs CFA** et pourune durée d'exécution de **cinq (05) mois,** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations**.**

Article 2 : le Directeur Général ou son Représentantdûment mandatéest invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6ème étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/DGA/CIPM-CNIC/2023 DU 11/08/2023 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET DU CONTROLE DE LA CIRCULATION DU PERSONNEL ET DES USAGERS AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (EXERCICE 2023)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Chantier Naval et Industriel du Cameroun **S.A,(CNIC)Autorité Contractante, lance pour le compte du CNIC, un Appel** d'Offres National Ouvert pour le gardiennage des biens, installations et le contrôle de la circulation de personnes et des usagers au CNIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent :

1. le contrôle des mouvements de personnes à l'intérieur des installations du CNIC ;
2. le gardiennage des biens et installations du CNIC tels que définis dans le Cahier des Charges.Ces prestations couvrent tous les sites du CNIC à Douala,

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de FCFA **25 000 000 (Vingt cinq millions HT).**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage de droit camerounais, et agréées par le M1NAT selon la réglementation en vigueur et remplissant toutes les conditions prévues par celle-ci.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du CNIC, de l'exercice 2023

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité des Marchés Publics du CNIC, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au compte spéciale d'affectation de l'ARMP d'une somme non remboursable de **FCFA 25.000 (vingt cinq mille)** FCFA.

7. Remises des offres

Les offres, paraphées et rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au secrétariat du Directeur Général du CNIC, au plus tard **le jeudi 31 Août 2023 à 10 h précices**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/DG/DGA/CIPM-CNIC/2023 DU 11/08/2023
RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET DU CONTROLE DE LA CIRCULATION DU PERSONNEL ET DES USAGERS AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN.
(EXERCICE 2023)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du contrat est de deux ans (24 mois).

9. Recevabilité des Offres
Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives, une caution de soumission équivalente à 2% du montant du marché, soit une somme de **FCFA 500 000** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances. La validité de la dite caution est de 30 jours au-delà de la date accordée des offre soit au total 120 jours.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes, établies par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d' Offres.
Toute offre non conforme ni aux prescriptions du présent avis, ni à celles du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. L'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou leqlon-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux(02) temps dans la salle de réunions du CNIC le **31 Août 2023 à 11 heures** , par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du CNIC siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
Il sera d'abord procédé à l'ouverture du dossier administratif et offres techniques. En plus l'ouverture des offres financières se fera en présence des soumissionnaires après la validation du rapport d'analyse des offres techniques, en présence des Soumissionnaires qualifiés.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce par rapport au dossier administratif ou au DAO
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Dossier administratif incomplet.
- Présence des informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Critères essentiels
L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ;

- expérience du soumissionnaire dans le domaine 05pts
- référence du soumissionnaire dans le domaine 1 Opts
- expérience des coordonnateurs ou superviseurs 05pts
- expérience des agents . 05pts
- nombre minimum requis d'agents et de coordonnateurs ou superviseurs (cf. cahier des charges « pièce 6 ») 35pts
- système et moyens de sécurité proposés 40pts

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Evaluation des propositions financières
Seules les offres techniques qui auront reçu au moins soixante dix (70) points sur cent (100) seront prises en compte pour l'évaluation des offres financières. Les offres financières dont la note technique est inférieure à ce seuil ne seront pas ouvertes.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre financière la mieux- disante par combinaison des critères techniques et financiers. La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée.

N = 70 **x Note technique (Nt) +** 30 **x Note financière (Nf)**

100

La note financière (NI) est obtenue de la façon suivante:
Soit Fm le montant de la proposition la mieux-disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux-disante sera obtenue par la formule:
Nf = 100 x Fm
F

Fm = le montant de la proposition la mieux-disante F = le montant de la proposition considérée
Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.
Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :
T = 0,7 F = 0,3
Note Globale = (Note technique x 0,7) + (Note financière x 0,3)

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Général du CNIC.

DOUALA le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKA'A NDI'I Roland Maxime

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'ENDOM, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus cité :
Vu la lettre de proposition d'attribution N°05/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 02 août 2023, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;
Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	**ETS MANGA ET FILS** **B.P: // YAOUNDE, Tél : 699 849 614**	**29 984 405 FCFA**	**29 984 405 FCFA**	**Délai de réalisation: quatre (**04) mois. **Lieu d'exécution :** Akonolinga

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la lettre commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci

AKONOLINGA le 11 Aout 2023

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF 2 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18 JUILLET 2023RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE« CAA MAG ».

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm